



# LA LETTRE DE XVI<sup>e</sup> DEMAIN

N°69 Avril 1994.

ISSN 029117 CCP 77.44.41.7

## ZAC MAILLOT ..... Nouvelle étape ?

Nouveau projet ? ... Projet plus réaliste ? ? ...  
A nouveau, une exposition a lieu, Porte Maillot, dans le pavillon édifié devant la Gare Maillot du R.E.R.

Le projet est difficile à mettre en oeuvre !

L'exposition, intéressante, est ouverte jusqu'au 30 avril du lundi au vendredi, de 12 h. à 19 h. et le samedi de 14 h.30 à 19 H. (un représentant de la Ville sera présent le mercredi 20 avril de 17 à 19 h.)

La maquette de l'opération est très "parlante".

- les bâtiments projetés sont en plexiglass
- la partie boisée en vert foncé correspond aux arbres plantés en supplément
- la partie du périphérique qui sera recouvert est éclairée.

Principales modifications du projet précédent (tellement contesté ! ) :

- réduction du périmètre de la ZAC : s'il n'y a pas de changement des limites Sud (dauphine), à l'Ouest (Neuilly), à l'Est (Bld Amiral Bruix et Bld Gouvion St Cyr), celles de la zone concernée s'arrêteront à l'Avenue de la Porte des Ternes, éliminant la partie Place du Général Koening - Stade Paul Faber.

Surfaces construites :

|                    | <u>Programme 1992</u> | <u>Programme 1994</u> |
|--------------------|-----------------------|-----------------------|
| bureaux            | 90.000 m <sup>2</sup> | 60.000 m <sup>2</sup> |
| logements          | 65.000 m <sup>2</sup> | 55.000 m <sup>2</sup> |
| hôtels             | 25.000 m <sup>2</sup> | 35.000 m <sup>2</sup> |
| commerces          | 2.000 m <sup>2</sup>  | 5.000 m <sup>2</sup>  |
| Palais des Congrès | 28.000 m <sup>2</sup> | 25.000 m <sup>2</sup> |

50 % des logements prévus seraient des logements de catégorie "intermédiaire."

Tous les logements construits dans le I7<sup>e</sup>.

La hauteur des immeubles de bureaux, de part et d'autre du Rond-Point Maillot sera limitée à 31 m. (au lieu de 35 m. précédemment).

.....

En plus de l'hôtel prévu entre Maillot et Dauphine, un second sera construit dans la partie 17° (ce qui explique l'extension de 10.000 m<sup>2</sup>).

Une partie de la couverture du périphérique prévue entre Dauphine et le Stade Paul Faber est supprimée (partie proche de Dauphine entre Hôtel et Dauphine) partie entre immeuble de bureaux/Sud Maillot et Stade J.P. Wimille toute la partie au Nord de la Porte des Ternes.)

Le rond-Point central Maillot sera réaménagé en maintenant son caractère paysager, les tilleuls existants et le Mémorial au Général de Gaulle prévu.

La Place du Général Koenig (Ternes) sera entièrement redessinée avec un Rond-Point central pour faciliter la circulation et en améliorer l'aspect.

L'extension du Palais des Congrès est revue à la baisse, sa nouvelle façade très soignée en harmonie avec les deux immeubles de bureaux; le parc de stationnement et la gare de marchandises agrandie. La passerelle qui enjambe la place supprimée.

NOS REMARQUES : l'ensemble du projet est amélioré. Il est loin d'être satisfaisant.

- la surface des bureaux reste supérieure à celle des logements - et ne prend pas en compte la surface, plusieurs centaines de milliers de m<sup>2</sup>, inoccupés, surtout dans l'Ouest parisien.

- aucun logement social n'est prévu et l'engagement d'une moitié de logements "intermédiaires" est au conditionnel.

- l'équilibre financier de l'opération reste flou et il ne semble pas que l'on ait quelque part pris en compte les travaux d'entretien de la voie sous dalle.

Après six ans déjà de tergiversations, cette "Grande Opération d'Aménagement de la Porte Maillot" reste très discutable... Dans 1 an, dans 10 ans, peut-être un projet nouveau ??

Une réunion publique d'information est prévue au Palais des Congrès, le lundi 25 avril à 18 heures.

#### AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT de mars 1994

Des informations intéressantes : transformation (75, rue Boissière) de bureaux en logements, opération confiée à la RIVP. , démolition, rue Albert de Mun, des "ruines antiques" de l'aquarium du Trocadéro dégradées, dangereuses, et totalement inutilisables - à moins d'y engloutir des sommes déraisonnables. Nos enfants iront admirer les poissons tropicaux dans le futur grand aquarium du Bois de Vincennes.

#### ON VA AU CINE, CE SOIR ?

Quel plaisir puisque nous allons retrouver enfin un cinéma de quartier : l'ex "Royal Passy" s'était transformé, il y a six ans, en magasin de fourrures. Il va redevenir cinéma de 3 salles, dont l'une dotée d'un écran de 14 m. et de 660 places.

Les 3 associés distributeurs gèrent déjà une salle dans le 17°. Ils vont répondre à de très nombreuses demandes (au prix de 10 millions de francs !)

.....

Les habitants du XVI<sup>e</sup> se désolaient de voir, depuis les années 50, toutes les salles se fermer les unes après les autres.

On a vu, livrés aux démolisseurs, "le Caméra", une salle aux Orpèlins d'Auteuil, une autre Bld Exelmans, une Chardon Lagache, 3 salles rue Gudin, "Le Murat" qui réunissait les élèves des écoles voisines pour la traditionnelle distribution des prix, le "Ranelagh", une salle Jean Lorrain remplacée par Prisunic, 3 salles rue de Passy dont l'une en face de nos amis Franck et fils, puis le "Victor Hugo" resté très longtemps sans acquéreur et racheté par un "Picard Surgelés" qui facilite certes notre vie quotidienne et enfin "Le Mayfair", le dernier qui nous accueillait, a fermé ses portes il y a deux ans. Il n'y avait désormais plus une seule salle de cinéma dans l'arrondissement.

Rendez-vous donc, le 12 Mai prochain, dans ce tout nouveau cinéma : tant de films gagnent à être vus "grandeur nature".

Et les automobilistes pourront même se garer dans le parking voisin !

### EN REMONTANT LE TEMPS ...

En feuilletant des ouvrages consacrés à l'histoire des rues de la Capitale, on découvre le passé quelque peu bousculé de l'une des places les plus célèbres et les plus animées du XVI<sup>e</sup> : la Place Victor Hugo... et la suite impressionnante de ses appellations.

Créée au début du 19<sup>e</sup> siècle, elle se dénomma successivement Rond Point Charles X, de Saint Cloud, des Bassins, de la Plaine (4 ronds points !) pour devenir ensuite Place de l'Hippodrome, puis d'Eylau de 1864 à 1885 et depuis Victor Hugo.

Elle est maintenant largement centenaire. Et le poids des ans ne la rend pas moins animée.

### et EN PROMENANT DANS NOTRE BOIS

Le Pavillon des Princes, restaurant situé en site classé dans le Bois de Boulogne, à l'extrémité ouest de l'îlot occupé par le Stade Roland Garros, doit faire l'objet d'une "reprise" de locaux annexes disparates édifiés au cours des ans.

Le projet comporte la démolition de certains de ces locaux et la construction de nouveaux, en harmonie avec le Pavillon de Garde construit vers 1860 par l'architecte Davioud.

Ce respect des obligations liées au classement du site et les contraintes de réalisation induites sont intéressantes et bienvenues.

### CONCERTATION ?

" Nous avons été élus, c'est nous qui décidons" C'est, dit-on, la définition de la concertation par un élu parisien !

Députés et Sénateurs doivent la partager : un projet de Loi portant sur diverses propositions en matière d'urbanisme semble le confirmer.

La Plateforme, avec beaucoup d'associations s'en émeuvent : "il est regrettable de jeter l'opprobre sur ceux qui, associations de sauvegarde notamment, défèrent aux tribunaux les actes d'urbanisme qui menacent le patrimoine. La multiplication des succès judiciaires remportés par les requérants démontre au contraire la légitimité de leurs actions.

Il est regrettable de vouloir favoriser abusivement par un texte les

.....

constructeurs au détriment des autres justiciables. Celui qui sciemment accélère des travaux pour mettre le tribunal devant le fait accompli est plus blâmable que celui qui introduit un recours légitime.

Il est regrettable de sacrifier à des motifs d'opportunité les principes fondamentaux du contentieux administratif. Porter atteinte à l'exception d'illégalité est juridiquement inadmissible et factuellement inutile.

Il est regrettable d'oublier que les mots ont un sens et de vouloir faire croire que l'on peut appeler "hameau" 30.000 m<sup>2</sup> de béton"

Certes, les associations de défense, trop souvent, se battent pour la défense d'intérêts trop particuliers, sans prendre en compte l'intérêt général. Mais les mesures envisagées limitent singulièrement la possibilité d'intervention des associations laissant le champ libre à d'autres : promoteurs, financiers, technocrates...

La Plateforme souhaite "le passage obligé des dossiers permis de construire, opérations d'urbanisme devant une commission où siègeraient municipalité, architecte, requérants, associations et habitants du quartier touché,

"l'arrêt obligatoire des travaux commencés s'il y a dépôt de plainte au Tribunal Administratif après que la la plainte ait été décidée recevable

" et des jugements rendus rapidement. Il arrive souvent qu'avant la décision du Tribunal un immeuble soit construit et occupé.

" en contrepartie; le promoteur pourrait demander des dommages et intérêts au plaignant en cas de recours injustifié"

Souhaits simples, trop simples.

Le monde associatif souhaite qu'il ne soit pas touché au cadre de vie sans un minimum de consensus de la part de ceux qui y vivent.

M. GIRAUD, Président le Conseil Régional faisait récemment le même souhait.

### L'AIR de PARIS

Tous les soirs, FR 3 nous donne le "baromètre" de la pollution de l'air de Paris.

C'est "AIRPARIF", association (qui rassemble Elus, représentants de l'Etat, des industriels "pollueurs"), qui surveille la qualité de l'air à l'aide de laboratoires fixes ou mobiles à Paris, en banlieue. On apprend que si la combustion des fuels et charbons est de 12 microgrammes à Paris, elle est légèrement supérieure à 20 dans l'Ouest parisien et donc dans le XVI<sup>e</sup>. Ce taux relevé en Juin, quand les activités de chauffage sont réduites, monte à 40 en hiver. Un tableau dans le hall d'entrée de notre Mairie vous informe sur ces taux.

La pollution ~~auto~~ (CO) est plus importante, dans le XVI<sup>e</sup> comme dans tout Paris où circulent particuliers, mais aussi RATP, taxis, cars de tourisme et camions plus ou moins bien réglés.

Et elle augmente quand les conditions atmosphériques sont mauvaises absence de vents, inversion de température au sol : on a ainsi 25 épisodes-pointe de pollution atmosphérique dans l'année.

Quelles en sont les conséquences sur la santé des parisiens, dans le XVI<sup>e</sup>, même si nous avons la chance d'avoir un grand poumon vert avec le Bois de Boulogne ?

.....

Trop de pollution automobile, trop de poussières, seules les pollutions dues au chauffage diminuent.

Souhaitons que la campagne "Air Pur" demandée par Michel ELBEL pour le Conseil de Paris au Préfet de Police apporte des informations nouvelles ... et rassurantes.

AIRPARIF : allo 44.59.47.84

### MAIS OU SONT DONC LES BENEVOLES ?

Au risque de laisser leurs interlocuteurs, les associations lancent des appels aux bénévoles. Trop souvent ?

Ces appels s'adressent à tous, tout spécialement aux retraités (ils sont nombreux dans le XVI<sup>e</sup> - et 12 millions environ en France)

Les conditions de travail, le niveau de santé et de vie dont l'amélioration est constante leur permettent d'arriver souvent "en pleine forme" à cette nouvelle étape de leur vie.

En forme, certes, pour profiter des possibilités de voyage, de loisirs, de formation... et pourquoi pas pour offrir un peu de temps aux autres ?

Le choix est grand : participation à des actions en faveur des déshérités, des malades, de l'enfance, de rapprochements culturels, artistiques, amicaux. Énumération loin d'être exhaustive : elle est loin de couvrir le large éventail des activités offertes. Les retraités ne sont pas les seuls concernés par ces appels aux résultats médiocres.

Engagez-vous donc dans des actions au bénéfice des autres. Ajoutez à vos propres plaisirs et occupations, le plaisir de donner selon vos goûts, vos possibilités, votre temps libre.

Dans le XVI<sup>e</sup>, le CLIS (permanence journalière dans les locaux de la Mairie) est riche d'informations dans ce domaine. Il vous accueillera avec intérêt si vous pouvez donner quelques heures "volées" à votre temps de loisir.

Ces heures peuvent se révéler enrichissantes par les contacts avec des "mondes" que vos activités professionnelles ignorent ou méconnaissent.

Pourquoi ne pas tenter une expérience favorable à un réel épanouissement ? Et pour les associations, s'enrichir de sang neuf.

### PARENTHESE INTERNATIONALE.

Nous avons été invités au Colloque annuel de COLINE (Comité Législatif d'information écologique).

Certes, cela dépasse notre intérêt strictement XVI<sup>e</sup> - mais il nous a passionnés et nous avons envie de vous en faire un bref compte rendu.

" Existe-t-il une incompatibilité entre protection de l'environnement et échanges commerciaux ?" Les "écolos" estiment que les commerciaux sont trop indifférents aux valeurs non marchandes. Les commerciaux craignent les freins mis à la liberté des échanges... Déjà la notion de "protection" est positive pour les uns, et fort négative pour les autres.

Contradiction ?... Certains industriels reconnaissent que ces coûts restent très inférieurs à ceux d'autres éléments de dumping et de concurrence déloyale (taux monétaires, ressources sociales, prix du capital) Et certains reconnaissent "plus d'environnement, est-ce

nécessairement moins de développement ? ou n'est ce pas devenu un facteur de concurrence ?

N'y a t-il pas nécessité de mettre en place des accords internationaux ? Personne n'arrivera à être le "Gendarme du Monde" Et une règle unique n'est ni possible, ni raisonnable : il est bien difficile de créer un droit communautaire : le principe "pollueur payeur" reconnu par la C.E.E. et l'O.C.D.E. ne l'est pas par le G.A.T.T. ... Et à quoi sert qu'un Etat interdise certains trafics si d'autres continuent à accepter (pauvreté oblige) des importations de produits interdits ?

Publics et acteurs doivent être mieux informés. Information, sensibilisation, transparence doivent être aussi bien locales que nationales ou internationales... et voilà pourquoi, nous avons abordé avec vous cet inhabituel sujet.

Les associations communiquent : ASSOCIATION GENERALE DE FAMILLES

Elle met à la disposition des familles certains services dans ses deux Centres. Et célébrera son Cinquantenaire le 31 MAI 1994 dans le cadre de l'Année Internationale de la Famille.

A cette occasion, elle organise une fête dans le jardin de sa Halte Garderie au Ranelagh, à partir de 18 heures.

Toutes les familles du XVI<sup>e</sup> sont invitées cordialement.

Permanence : 56 rue de Passy - tel.45.27.93.25 - lundi, mardi  
jeudi, vendredi de 14 à 17 h.  
123 bis Bld Murat 47.43.19.61 - mardi, vendredi  
de 10 h. à 12 h.

ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE

de St Honoré d'Eylau : Braderie de Printemps Eté 1994

Elle aura lieu : 69 rue Boissière (suivre les flèches)

Mercredi 27 avril de 10 à 19 heures

Jeudi 28 avril de 10 à 19 heures.

\*\*\*\*\*

ET N'OUBLIEZ PAS ..... la cotisation 1994 reste fixée à 80 frs/an. Beaucoup d'entre vous nous l'ont adressée. Et nous les remercions.

D'autres l'ont oubliée. Nous leur adressons ce rappel amical.

\*\*\*\*\*